## Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

La prochaine réunion du club setiendra:

## le jeudi 18 novembre 1999

à partir de 20h.15, en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à Wavre.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30. Distribution des nouveautés par André Clusman.

Mini-causerie : "Les Jeux Olympiques d'Anvers en 1920" par Alain Pipart, trésorier du club philatélique de Wavre.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 547A/55A **	680 BEF
Belgique : N° 484/87 **	575 BEF
Belgique : N° 573/82 **	190 BEF
Belgique : N° 1551/53 **	180 BEF
Belgique : N° 625/30 **	160 BEF
Belgique : N° 1272/77 **	110 BEF
Belgique : N° 1363/66 **	100 BEF
Belgique : N° 182 **	80 BEF
Belgique : N° 568/72 **	75 BEF
Belgique : N° 1348 **	50 BEF
Pays-Bas : N° 728/32 **	150 FRF
Pays-Bas : N° 733/36 **	110 FRF
Pays-Bas : 921/25 **	70 FRF
Pays-Bas : N° 877/81 **	45 FRF
Pays-Bas : 866/70 **	35 FRF
rays-bas ( 000/ / 0	

## ECOLE DE PHILATÉLIE

L'école de philatélie s'adresse à tous les philatélistes débutants âgés de 7 à 77 ans. Elle est animée par Jean-Louis Dechesne, Alain Pipart et Jacques Sleewaegen.

La prochaine réunion de la saison 1999-2000 se tiendra le mercredi 24 novembre, de 18 à 20h.00 au local du club : Brasserie du Commerce, rue du Commerce 26 à WAVRE.

Renseignements: Alain Pipart © 010/22.37.79

#### SERVICE DES NOUVEAUTÉS

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors des réunions de novembre et de décembre 1999.

Les provisions à verser sont de :

- 5.000 BEF pour la FRANCE complète

- 3.500 BEF pour la FRANCE timbres-poste

- 4.000 BEF pour la GRANDE-BRETAGNE

- 3.200 BEF pour MONACO, VATICAN et ESPAGNE

- 2.500 BEF pour chacun des autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1999.

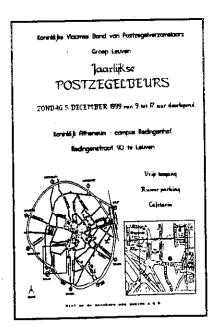
On peut également verser au compte 654-0002118-24 du Club phila-

télique de Wavre.

Tous les abonnés au Service "Nouveautés" doivent faire connaître leur décision pour l'année 2000 en ce qui concerne la réservation des nouveaux timbres-poste.

Sans nouvelle de votre part, vous serez considérés comme renonçant aux nouveautés pour l'an 2000.

Merci de vous mettre en règle dès maintenant.



#### Cercle des Collectionneurs de Perbais

Salle «LE FENIL» Rue de la cure, 15 1457 Tourinnes-St-Lambert

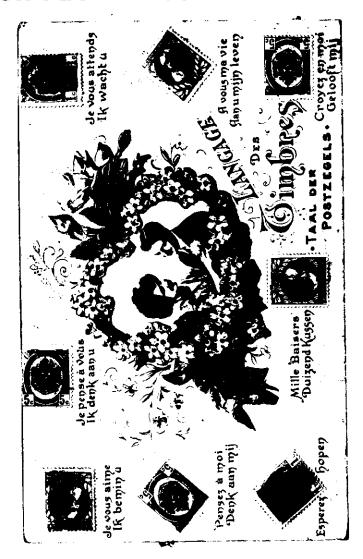
#### 5ème BOURSE TOUTES COLLECTIONS

le jeudi 11 novembre 1999 de 9H00 à 17H00

Philatélie - Marcophilie -Cartophilie - Numismatique -Telecards - BD & Livres -Jouets - Disques -

Info: Franz BERTRAND Grand'Rue 103 à 1457 Walhain 010/65.91.34

### UN PEU DE NOSTALGIE!



#### PETITE ANNONCE

Monsieur Fernandez, membre du club, recherche les timbres neufs de Belgique des années 1958, 1959, 1960, 1961, 1962 et 1963 à prix raisonnables. Maximum 45% de la cote!

Chaussée des Francs, 33 à 1300 WAVRE.

## Le premier timbre-poste belge bilingue



Les catalogues répertorient dans l'émission dite de 1884, dont la parution des diverses valeurs s'échelonna en fait sur sept ans et demi, un timbre de 35 centimes (n° 49) qui ne devrait normalement pas être repris dans cette série, car il fit l'objet d'un arrêté ministériel distinct.

D'autre part, il fut le premier timbre belge à avoir des inscriptions bilingues ( Postes Belgique - België Posterijen), préfigurant par son dessin le type uniforme des vignettes à l'effigie royale de l'émission de 1893 dite "fine barbe" avec bandelette dominicale.

Timbre de transition, il devrait donc logiquement être classé à part, entre les émissions de 1884 et 1893. Mais les catalogues ayant pris l'habitude depuis trois-quarts de siècle de le grouper avec les timbres à l'effigie de Léopold II parus du 1er janvier 1884 au 31 décembre 1888, il faut bien s'accommoder de ce classement.

Sous la pression de l'opinion publique flamande qui, par ses "pétitionnements" répétés, réclamait auprès du gouvernement la place qui revenait à sa langue (taalstrijd) dans tous les domaines relevant de l'administration. les ministres ayant les Postes dans leurs attributions, X. Olin et ensuite J. Vandenpeereboom, avaient finalement fait droit à ces revendications. C'est ainsi que les premières mentions intégralement bilingues apparurent sur les cartes postales à 5 et 10 centimes émises respectivement le 1er juillet 1884 et en juin 1885, et sur les timbres-téléphone mis en service le 1er janvier 1891. Cette mesure allait être définitivement généralisée avec l'émission d'une nouvelle série de timbres-poste en 1893.

Entre-temps, la nécessité de la création d'un timbre de 35 centimes, représentant alors l'affranchissement en service intérieur des lettres recommandées et exprès du port simple (jusque 15 grammes) avait été signalée à l'administration au début de 1890 par le bureau postal de Namur (Station).

A cette époque, la poste traitait annuellement plus d'un million de lettres de ces deux catégories, dont la plupart étaient affranchies au guichet par les préposés. L'affranchissement de ces envois nécessitait au minimum deux timbres (25 et 10 centimes); un gain de temps notable pour les agents des guichets et une économie de la moitié au moins du nombre de vignettes utilisées sur les envois concernés pouvaient donc être réalisés par la création d'une valeur nouvelle de 35 centimes.

La direction générale des Postes admit la pertinence de ces arguments, et un arrêté ministériel daté du 20 juin 1891 annonça la mise en service d'un timbre de 35 centimes à partir du 1er juillet suivant.

Ce timbre fut gravé par A. Doms, d'après une composition graphique reprenant le type de l'effigie royale créée par le graveur parisien Etienne Mouchon pour les valeurs de 10 centimes et au-delà, dans un encadrement dessiné par H. Hendrickx. Comme couleur, on choisit le rouge-brun, sur aplat de teinte gris-brun. (Cette méthode d'impression sur fond de couleur avait été utilisée pour les valeurs à partir de 10 centimes émises dès le 1er janvier 1884). L'impression se fit en typographie, en feuilles de 300 timbres constituées de six panneaux de 50 (10 rangées de 5).

Il y eut trois tirages de ce 35 centimes, présentant chacun une nuance caractéristique : Brun-rouge en mai 1891, brun-gris en septembre 1891, brun-chocolat en avril 1892 et totalisant 1.180.000 exemplaires.

La totalité du tirage ne fut toutefois pas utilisée avant sa mise hors cours le 4 septembre 1910.

L'administration fit en effet procéder, fin juin 1900, à la destruction de toutes les feuilles de cette valeur en réserve à l'atelier de Malines, car entretemps on avait constaté qu'à cause de l'aplat de couleur, il était possible de " désoblitérer " les timbres par l'emploi de corps gras lorsque l'empreinte du cachet à date n'était pas trop ancienne!

C'est pourquoi le fond de couleur fut abandonné pour l'émission à bandelette dominicale, dont le 35 centimes (n° 61) mis en vente le 1er novembre 1893 fut, comme toutes les autres valeurs, imprimé cette fois sur du papier blanc.

Indépendamment des oblitérations propres aux dépôts-relais et aux bureaux ambulants, l'oblitération que l'on trouve normalement sur le timbre de 35 centimes de 1891 est celle instaurée par l'ordre de service du 28 février 1875 et qui fut en usage jusqu'en avril 1897 : cachet à simple cercle de 23 mm de diamètre avec en haut le nom du bureau en caractères bâton ; au centre sur trois lignes : le jour, le mois en lettres, l'heure simple suivie de M (matin) ou de S (soir) ; en bas, le millésime complet dont les deux derniers chiffres sont mobiles. Sur les lettres exprès, il peut avoir été oblitéré du cachet télégraphique octogonal.

Roland LEVEQUE

Nous savions que l'aventure de l'EURO allait nous procurer de bonnes surprises, mais au vu Belgique: de ce qui est proposé par les postes belges, je crois que cela sera très passionnant.

C'est par l'Ordre de Service 431 / O.S. / 22.09.1999 / 2.2.1.2. / 8 qui comprend 40 pages et 8 annexes que le grand chambardement est proposé.

Nous ne vous livrerons pas le contenu intégral de cette instruction mais le principal:

### INTRODUCTION

- L'EURO
- La politique de migration.
- La campagne de promotion
- Les conséquences de l'adaptation à l'EURO.
- Le double emploi des cartes-valeurs.
- Le remboursement des empreintes d'affranchissement erronées ou non utilisées.
- Les tarifs des chargements à distance ON-LINE et OFF-LINE.
- La procédure d'agrément des nouveaux modèles de machines à affranchir.

#### L'EURO

Adaptation des machines à affranchir à l'EURO.

Le 1er juillet 2002, toutes les machines à affranchir du pays devront e^tre adaptées à l'EURO, que ce soit les machines de LA POSTE (machines à affranchir de guichet, distributeurs de vignettes et machines des centre detri) ou les machines utilisées par les clients.

Cela implique dès lors que tout courrier encore affranchi en BEF sera considéré comme non affranchi, et que les machines à affranchir non transformées seront retirées de la circulation.

#### PERIODE d'ADAPTATION

Les adaptations débuteront le 1er octobre 1999. Le client a néanmoins le droit le droit de reporter l'adaptation de la machine jusqu'à la fin de 2001. Par la suite, il sera obligé de laisser adapter sa machine au cours des six premiers mois de 2002, sans quoi il mettra prématurement fin à l'existence de sa machine le 30 iuin 2002.

## QUELLES SONT les MODIFICATIONS APPORTEES à la MACHINE

- Un nouveau cliché-valeur est placé.
- La machine reçoit un nouveau numéro d'immatriculation.
- Les compteurs sont remis à zéro.
- Un autocollant indique que la machine a été adaptée à l'EURO.

## PROCEDURE à APPLIQUER pour l'ADAPTATION

Le technicien du fournisseur ira chercher la machine chez le client afin de l'adapter au bureau de poste. Cette adaptation à l'EURO est une intervention importante et irréversible.



La machine est munie d'un nouveau cliché-valeur identique quelque soit le fournisseur ou la langue de l'utilisateur. Ce cliché comporte les éléments suivants:

- Le logo de LA POSTE (cornet postal)
- La mention BELGIQUE/BELGIË
- Le symbole EURO: Œ
- Le numéro d'immatriculation « nouvelle formule » composé de neuf caractères qui se répartissent de la manière suivante; B: Belgique - C: référence du conxtructeur -

D: modèle de machine à affranchir - E: type de rechargement - XXXXX: numéro d'enregistrement. Qu'est-ce que la POLITIQUE de MIGRATION

La politique de migration implique que certains modèles de machines ne pourront plus être vendus par les fournisseurs (même pas d'occasion) après le 31 décembre 1999 et ne pourront plus être utilisés par les clients après le 31 décembre 2004. Cela concerne tous les appareils à compteurs mécaniques y compris les machines à cartes-valeurs.

Il est encore permis aux clients d'adapter leur appareil à l'EURO, mais ils doivent alors se rendre compte que la durée de vie de leur machine ne sera prolongée que pour une période limitée, c'est-à-dire du ler juillet 2002 au 31 décembre 2004. Après cette dernière date, leur machine sera irrémédiablement mise hors service.

# LISTE des MODELES de MACHINES qui font l'OBJET de la POLITIQUE de MIGRATION.

	Modèle	Utilisation possible jusqu'au	Utilisation possible jusqu'au 31-12-2004
Fournisseur	****	30-06-2002	31-12 2301
Alcatel (Neopost)	BABY X/2200	X	
Alcatel (Neopost)	505	x	
Alcatel (Neopost)	2205	<u> </u>	
Ascom	F104		
Ascom	F305/300		<u>x</u>
Ascom	F307/300		<del>x</del>
Ascom	F202/200		x
Ascom	F101		<del>`</del>
Ascom	F204/200		<del>x</del>
Ascom	F114		<del>-</del>
Ascom	F224		ļ. <del></del>
CP-Bourg (Pilney-Bowes)	6341	X	<del> </del>
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	6356	X	<del> </del>
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	6358/6300	x	<del> </del>
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	5000/5358	x	
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	5356	X	<u> </u>
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	5341	x	
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	4250	x	
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	A 6600	×	<u> </u>
CP-Bourg (Pitney-Bowes)	6500		- ×
Frama	100 Electronic		ļ
Francetyp	KF	x	
Francotyp	PS4		<del>-</del>
Francotyp	MS5WK		<del></del>
Francotyp	A 9000 - 9100		<del> </del>
Francotyp	CM7000-10000	c) ×	

Réflexions: nous devons d'emblée constater que la grande variété de modèles d'empreintes, ce qui faisait le plaisirs de la collection, sera définitivement terminée au 1er juillet 2002. D'autre part la période d'adaptation de 21 mois entre le 1er octobre 1999 et le 1er juillet 2002, promet d'être riche en rebondissement, dans le domaine des machines de particuliers comme celles de LA POSTE (voir article sur SERVIPOST dans la circulaire 70). Enfin le travail monumental entreprit depuis deux ans pour la parution du guide des EMA de Belgique va automatiquement trouver sa limite forcée avec la mise en plac de cette réforme en profondeur. Nous vous tiendrons informé de lz succetion des modifications et ajustements qui seront oppérés dans ce dossier.

# Manifestations Philatélique. Bourse d'échange pour collectionneurs de 16 à 20 heures

Le premier lunai au mois	Bodi-se d ecuande bodi confectionmenta de 10 d 20 mentos
Entrée libre	Salle de l'étrier 90, rue de Nivelles 1440 Braine-le-Château
23/10 Salle « Le Ki	ırsaal» avenue Wanderpepen de 9 à 17 h.
7 <sup>ème</sup> . Bourse	annuel organisée par le C.P. Binchois
24/10 Bourse d' éc	hanges à Wavre - Hôtel de ville de 9 à 18 h. Organisé par le C.P. de
Wavre	
31/10de 9 à 17 h.	Salon organisé par « Les Cheminots Philatéliste Liégeois »
Hall Omnispe	ort Constitution - 82 Bd. de la Constitution Liège
	and the second s
	Bourse de l'Amicale du Brabant Wallon à Clabecq
Ecoles Comm	nunales rue Jean Wautrequin Clabecq
06-07/11à l' Institut	Saint-Luc à Ramegnies-Chin, grande fête du 30 <sup>ème</sup> anniversaire de
ľ EPHO.	Exposition compétitive provinciale du Hainaut avec bureau
temporaire (	et mise en vente anticipée des timbres « Solidarité », « Croix-Rouge »
	uvel an » Souvenirs avec oblitération spéciale commémorative
<b>06-07/11</b> de 10 à 17 h.	Prévente organisée par le Cercle Auguste Renaud - Halanzy
	iteau Grand Place - Halanzy
11/11de 9 à 18 h.	exposition organisée par la sté. Royale Amicale Philat. De Bruxelles
	munale d'Evere - Square Hoedemaekers, 10 - Evere
11/11de 9 à 18h.	Bourse rue de l'Eglise, 13 au Salon du cercle à Frameries
11/11 de 9 à 17h.	Bourse organisée par le Cercle des Collectionneurs de Perbais
	enil» rue de la Cure Tourinnes-St-Lambert
14/11 de 9 à 17h.	Bourse organisée par le CC de Kruisborg - Minderbroederstraat
	ement) ENTREE GRATUITE
14/11 de 3h30 à 1	7 h. Bourse organisée par le Club Philatélique Facephil - Manage
Ecoles Comm	nunales Rue Delval Manage ENTREE GRATUITE
27/11 de 9 à 17h	
	- Bever BasissChool St. Josef St. Amandsplein, 31
ENTREE 6	
19/12 de 9 à 18 h.	
	LFORT Maubeuge Nord (France) ENTREE 10 FRF

# Réalisation inter-membres du JEUDI 18 NOVEMBRE 1999

Lot Pays Description Etat Cote Départ

I.)	BE		QUE	
LOT	1		DARTO DVA 700	95
LOT	2		1 L. d'ANVERS A MAYENCE (ALLEMAGNE) DU 19/10/1983 T.P. 32 (S/L 350) TARIF EXACT	95
LOT	3		75 MEDVEM & VISE DU 25/10/23 (-F. 220 10/5 200/	.50
LOT	4		1 L. REC. DE BXL A BXL DU 26/02/1930 T.P. 208 B1 200	50
LOT	5		1 L. DE FAYT-LEZ-MANAGE A VICTORIA (CANADA) DU 21/9/3/3 T.P. 386 ET 401 (2) TARIF EXACT COURRIER DIRIGE PAR ERREUR	110
LOT	6	:	-16 -example out target today $-10$ $-14/8$ , $-1010$ , $-1010$ , $-1020$ , $-102$	160
II.	) E	EL	GIQUE CHEMINS DE FER	
LOZ	7	:	1 BORD. EXP. COLIS DE LOKEREN A BXL DU 9/8/1964 T.Col.Post. 375 + T.P. ASSURANCE	100
III	(.)	BE	LGIQUE TAXE	
LOT	 r 8	:	4 C.P. PERIODE 1903/1907 TAXEES PAR T.Tx. 5	95
IV.	.) 1	BEL	GIQUE FRANCHISE	
	r 9		NAMES OF A COMPANIES	25
			: 1 L. DE BXL A ARLON (MIN. DES COLONIES) DU 31/10/1933	80
LO	T 1	1 :	OBL. MEC. "UTILISE DA FOSTE ARNOKKE 18/8/32 ET D'ANVERS : 2 E.P. N° 98 ET 112 D'ANVERS A KNOKKE 18/8/32 ET D'ANVERS A BXL 27/3/37 2 OBL. MEC. DIFF. "UTILISEZ LA POSTE AERIEN- NE"	80
			GIQUE ENTIERS-POSTAUX	
			BXL DU 23/8/1941 TARIF EXACT	185 125 100

LOT	15	:	ESPAGNE	
			1 L. DE VALENCIA A MARSEILLE DU ?/03/1877 T.P. 166 + CACHET AMBULANT "CETTE A TARBES"	75
LOT	16	:	ESPAGNE	
			1 L. DE SAN SEBASTIAN A SAINT JEAN DE LUZ DU 29/11/1937 T.P. 583 CENSURE DE SAN SEBASTIAN	20
LOT	17	:	U.S.A.	
			1 L. PAR AVION DE DAVENPORT A BXL DU 4/3/1948 T.P.Aér. 34 (3' + FLAMME "GIVE RED CROSS FOUND"	) 85
LOT	18	:	PAYS-BAS	
			1 C.P. DE WELTEN A BXL DU 28/6/1929 T.P. 140 OBL. AMBULANT MAASTRICHT - EINDHOVEN	75
LOT	19	:	PAYS BAS	
			1 C.P. DE DORDRECHT A BAHIA (BRESIL) DU 22/6/1921 T.P. 66 ET 98	75
LOT	20	:	GRANDE BRETAGNE	
			1 L. PUB. DE GREENWICH A BXL DU 15/1/1969 T.P. 552 PUB WISKY CUTTY SARK	00
LOT	21	:	ISRAEL	
			4 F.D.C. 15ième CONGRES DES VILLES ET POUVOIRS LOCAUX T.P. 79 (2), 134, 135, 151, 152 ET T.P.Aée. 10	00
LOT	22	:	SENEGAL	
			1 L. REC. PAR AVION DE DAKAR A NICE DU 5/5/1936 T.P.Aér 3 ET 9	80
LOT	23	:	ALLEMAGNE	
			1 IMP. D'HAMBOURG A RUTHERFORD (USA) DU 28/10/1959 T.P. 126 PAR lier VOL PAN AM HAMBOURG NEW YORK	65
LOT	24	:	HONGRIE	

14 DOC. REC. PERIODE 1962/1975 AFFR. VARIES

1 L. "TOUR D'EUROPE AU DEPART DE NEW YORK LE 10/4/1951 T.P. 375 VERS BXL VIA LA SARRE, LA R.F.A., SUISSE, FRANCE, LUXEMBOURG, BXL, PAYS-BAS, ITALIE, PORTUGAL, ESPAGNE ET LICHTENSTEIN ENVOI CHAQUE FOIS REAFFRANCHI ET REEXPEDIE 100

LOT 25 ! U.S.A./EUROPE

100

VI.) ETRANGER

		U 00/25	*	1650	410
26.	Ruanda-Urun		ob.	1200	300
27.	Congo Belge		<b>∪</b> D. **	220	220
28.	France:	176 (4)		240	240
29.		313		125	125
30.		974		300	300
31.	•	1066/71		160	160
32.		1072/75		110	110
33.		1082/87		160	160
34.		1108/13		180	180
35.		1118/19	•	840	190
36.	Belgique :	129/31		3950	980
<b>37</b> .		132/34		3900	975
38.		317/24	**	280	80
<b>39</b> .		1374/80 (4)		100	25
40.		1489/90 (4)		300	90
41.		1759/61 (bande de 3)		880	260
42.		1789/94 (4)	. L	240	70
43.		CF 10, 12	ob.	1550	440
44.		CF 170/73	-	1200	340
45.	•	CF 174		3200	940
46.		CF 175/77			750
47.		CF 201	ob.	2600	390
48.		CF 331/33	-	1400	490
49.		CF 321		1700	750
50.		BF 6		2500	750
51,	Belgique :	1728 (feuil. de 100)	**	500	125
52.	Deigique .	2273/76 (feuil. 6 bdes	)	800	300
53.		PO 799 (F. de 100)		500	125
54.	France:				
		Carnet 2010 (C.R.)	**	260	520
55	rrunce.	Carnet 2010 (C.R.) Carnet 2011 (C.R.)	**	260	520
55. 56	runce.	Carnet 2011 (C.R.)	**		
56.	rrunce.	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.)	**	260	520
56. 57.	rrunce.	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.)	**	260 90	520 180
56. 57. 58.	France.	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.)	**	260 90 45 35 40	520 180 90 70 80
56. 57. 58. 59.	France.	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.)	**	260 90 45 35	520 180 90 70
56. 57. 58. 59. 60.	France.	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.)	**	260 90 45 35 40	520 180 90 70 80 80 80
56. 57. 58. 59. 60. 61.	France.	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.)	**	260 90 45 35 40 40 40 45	520 180 90 70 80 80 80
56. 57. 58. 59. 60. 61.		Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.) Carnet 2018 (C.R.)	**	260 90 45 35 40 40	520 180 90 70 80 80 80 90
56. 57. 58. 59. 60. 61. 62.	Suisse:	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.) Carnet 2018 (C.R.) 884/90	**	260 90 45 35 40 40 40 45	520 180 90 70 80 80 80
56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64.		Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.) Carnet 2018 (C.R.) 884/90 895/900	**	260 90 45 35 40 40 40 45 31	520 180 90 70 80 80 80 90 65 40
56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64.		Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.) Carnet 2018 (C.R.) 884/90 895/900 901/04	**	260 90 45 35 40 40 40 45 31	520 180 90 70 80 80 80 90 65
56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64.		Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.) Carnet 2018 (C.R.) 884/90 895/900 901/04 921/25		260 90 45 35 40 40 40 45 31 20	520 180 90 70 80 80 80 90 65 40
56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64.		Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.) Carnet 2018 (C.R.) 884/90 895/900 901/04 921/25	, 2819, 2818,	260 90 45 35 40 40 40 45 31 20 20	520 180 90 70 80 80 80 90 65 40 40
56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65.	Suisse :	Carnet 2011 (C.R.) Carnet 2012 (C.R.) Carnet 2013 (C.R.) Carnet 2014 (C.R.) Carnet 2015 (C.R.) Carnet 2016 (C.R.) Carnet 2017 (C.R.) Carnet 2018 (C.R.) 884/90 895/900 901/04 921/25	, 2819, 2818,	260 90 45 35 40 40 40 45 31 20	520 180 90 70 80 80 80 90 65 40

69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76.	France:	Divers 1995 - faciale Divers 1996-97 - facial Divers 1992-93 - facial Divers 1992-93 Divers 1992,93,94 - facial Divers 1992 à 95 - facial 3110/14, 2795/97 - faciale 3078/82 - faciale	ile iciale iale	52,6 56,2 60,2 42,4 43,5 47,1 28,2 25 19,4	260 280 300 210 215 220 140 125 95
78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101.	Congo belge Gabon : Russie : Allemagne : Australie : USA :	74/80 77 80 149 290 290 2908 305/07 326/32 488/95 567B 631/38 697/98 743/47 751/55 785/86 239 (variété) 1306 (variété 4) PA 5 72/79 BF 4/5 - Croix-Rouge 37 BF 9 8 124 Préos	* ob. * ob. * * ob. * ob. ob. ob.	17700 1300 3900 1000 4000 1050 1000 1250 8000 900 425 400 130 750 2400 2500 450 170 2600 1300 135 3500 300	5900 400 1300 300 1300 350 300 400 3500 190 180 55 335 1000 1125 200 70 1100 400 330 4200 450 260 200
103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110.	Berlin occ. :	98, 99, 101 104 106 Ce lot n'existe pas 107 108 109 111/12	* ob.	115 50 40 175 35 35 40	175 75 60 260 50 50 60 150

l12. Berlin occ	:.: 114/15	ob.	55	80
113.	116		80	120
1 <b>14</b> .	120 '	**	70	105
115.	121/22		45	70
116.	123/24		68	100
117.	138		60	90
118.	139		20	30
119.	144/51	*	70	105
120.	154/55	**	22	35
121. Belgique		ob.	3000	750
122.	219	**	1320	400
123.	132/34		12000	4600
124.	353/55		5000	2000
125.	375A/76		5500	2100
126.	377/83		25000	9800 1750
127.	394/400	*	6250	
128.	404/06	**	725	280
129.	537 A/8		520	190 150
130.	538/46		420	190
131.	556/67		460	
132.	568/72 + 573/82		265	90 220
133.	602		600	1500
134.	863/67		4000	420
135.	756/60		1100	900
136.	868/75		2300	4500
137.	898/99		10000	480
138.	973/78	ob.	1550	
139.	1066/75	**	12500	4600
140.	<i>C</i> F 378/98		5500	1500
141.	PA 26/27		2900	1000
142.	724a/724vv		1150	400
143.	BF 1		14000	5000 250
144.	BF 11/12	ob.	850	20
145.	BF 33/34 + 36/37 + 44	ob. ★★	860	-
146.	BF 34/61		2900	90 9
147.	625/30 (feuillet souv.)	øb.	250	-
148.	CF entre 4 et 134	**	6155	50 420
14 <del>9</del> .	1 classeur 1174/1702		16892	420 80
<b>150</b> .	67 FDC	ob.	6300	80